

Information Municipale

Septembre 2022



WWW.MAIRIE-YMARE.FR

474 GRAND'RUE, 76520 YMARE
02 35 79 12 72

HORAIRES D'OUVERTURE :

- MARDI : 14H A 19H
- MERCREDI : 9H A 12H
- VENDREDI : 14H A 17H30

MADAME LE MAIRE,
MMES & MR LES ADJOINTS,
REÇOIVENT SUR RENDEZ-VOUS.



SOMMAIRE

ÉCOLES.....	2
SERVICES COMMUNAUX.....	3
CCAS – ACTION SOCIALE.....	4
ASSOCIATIONS.....	5
TRAVAUX.....	13
CE QU'IL S'EST PASSÉ CE TRIMESTRE.....	16
URBANISME.....	17
CITOYENNETÉ.....	18
BOITE A SUGGESTIONS.....	20
DU CÔTÉ DE LA MÉTROPOLE.....	21
NOUS CONTACTER.....	22
BON A SAVOIR.....	23

ÉCOLES

Rentrée 2022-2023

Rendez-vous jeudi 1^{er} septembre devant les barrières des écoles pour la rentrée 2022-2023, aux horaires habituels : <http://www.mairie-ymare.fr/enfance-jeunesse/ecoles>

	ZONE A	ZONE B	ZONE C
	Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon, Poitiers	Aix-Marseille, Amiens, Lille, Nancy-Metz, Nantes, Nice, Normandie, Orléans-Tours, Reims, Rennes, Strasbourg	Créteil, Montpellier, Paris, Toulouse, Versailles
Prérentrée des enseignants	Mercredi 31 août 2022		
Rentrée scolaire des élèves	Reprise des cours : jeudi 1 ^{er} septembre 2022		
Vacances de la Toussaint	Fin des cours : samedi 22 octobre 2022 Reprise des cours : lundi 7 novembre 2022		
Vacances de Noël	Fin des cours : samedi 17 décembre 2022 Reprise des cours : mardi 3 janvier 2023		
Vacances d'hiver	Fin des cours : samedi 4 février 2023 Reprise des cours : lundi 20 février 2023	Fin des cours : samedi 11 février 2023 Reprise des cours : lundi 27 février 2023	Fin des cours : samedi 18 février 2023 Reprise des cours : lundi 6 mars 2023
Vacances de printemps	Fin des cours : samedi 8 avril 2023 Reprise des cours : lundi 24 avril 2023	Fin des cours : samedi 15 avril 2023 Reprise des cours : mardi 2 mai 2023	Fin des cours : samedi 22 avril 2023 Reprise des cours : mardi 9 mai 2023
Vacances d'été	Fin des cours : samedi 8 juillet 2023		

Le départ en vacances a lieu après la classe, la reprise des cours le matin des jours indiqués.
Les vacances débutant le samedi, pour les élèves qui n'ont pas cours ce jour-là, le départ a lieu le vendredi après les cours.
Les classes vaqueront le vendredi 19 mai 2023 et le samedi 20 mai 2023.



MENJS - Juillet 2021

SERVICES COMMUNAUX

Inscriptions cantine, garderie, étude et accueil de loisirs :

Pensez à renouveler l'attestation d'assurance de vos enfants pour l'année 2022-2023 et à nous transmettre votre avis d'imposition mis à jour pour le calcul de votre quotient familial.

Toutes les informations sont disponibles sur le site de la commune : <http://www.mairie-ymare.fr/enfance-jeunesse/inscription-services-communaux>

Planning pour les mercredis :

Planning d'activités des mercredis 2022-2023

Semaine 45 à 50 2022	THEMES	MERCREDI 09/11	MERCREDI 16/11	MERCREDI 23/11	MERCREDI 30/11	MERCREDI 07/12	MERCREDI 14/12
Moins de 6 ans	Les drapeaux du monde Activités manuelles →	L'Egypte 	Le Brésil 	Kenya 	Cambodge 	Tokelau 	Kiribati 
Plus de 6 ans		Activités sportives → Planning réalisé avec les enfants					

Semaine 36 à 42 2022	THEMES	MERCREDI 07/09	MERCREDI 14/09	MERCREDI 21/09	MERCREDI 28/09	MERCREDI 05/10	MERCREDI 12/10	MERCREDI 19/10
Moins de 6 ans	Les Moyens de transports Activités manuelles →	L'Avion 	Le Bateau 	La voiture 	La montgolfière 	Le bus 	Le vélo 	La marche 
Plus de 6 ans		Activités sportives → Planning réalisé avec les enfants						

CCAS – ACTION SOCIALE

LES RENCONTRES DU CLIC



2ème semestre 2022



L'ACCIDENT VASCULAIRE CÉRÉBRAL - AVC

150 000 personnes par an en sont victimes, c'est la 1^{ère} cause de handicap invalidant chez l'adulte et la 2^{ème} cause de décès. Qu'est-ce qu'un AVC ? Quels sont les symptômes ? Que faire devant un AVC ? Comment l'éviter ? En partenariat avec l'ASEPT Normandie, le CLIC organise une conférence, le :

Jeudi 22 septembre à 14h00

Salle des fêtes – Place du Pannetier du Roy
13 rue du Général de Gaulle – BELBEUF

LA SANTÉ BUCCO-DENTAIRE

Une mauvaise santé bucco-dentaire peut avoir un impact important sur l'état de santé générale. Avec l'avancée en âge, des difficultés peuvent survenir d'où la nécessité d'être vigilant quant à l'hygiène bucco-dentaire. Les résidences autonomie du Plateau Est, le SSIAD du Mesnil-Esnard et le CLIC organisent en partenariat avec la Mutualité française une conférence, le :

Jeudi 6 octobre à 14h30

Résidence autonomie BELLEVUE
4 rue Léon Devaux - BONSECOURS

L'ÉQUILIBRE ET VOUS

Les chutes sont fréquentes chez les seniors et sont responsables de nombreuses hospitalisations avec des conséquences parfois graves. Leurs causes sont multiples mais la perte d'équilibre en est souvent responsable. Son entretien régulier par des exercices simples, réalisables facilement chez soi peut permettre de redonner de l'assurance et d'éviter certaines chutes. En partenariat avec l'ASEPT Normandie, le CLIC organise une réunion d'information qui sera suivie d'un cycle de 12 ateliers «Equilibre et vous », le:

Vendredi 21 octobre à 10h00

Salle Marcel Ragot
Place Marcel Ragot – FRANQUEVILLE SAINT PIERRE

A destination des seniors et de leurs aidants

GRATUIT - Places limitées sur inscription au 02 35 65 02 68

CLIC du Plateau Est de Rouen – Maison des Associations - 30 rue des Andelys - 76520 BOOS
Tel : 02 35 65 02 68 – Mail : clicplateauest@gmail.com – site internet : www.clicplateauest.fr

ASSOCIATIONS



Organisation : ASCY

ASSOCIATIONS

Contacts

(Source : site internet Mairie d'Ymare)

ASCY : Jean-Marc CHOPART → jmchopart@outlook.fr

ASCY FOOTBALL : Olivier LAGARDE → ascy.football@gmail.com

ASCY GYM ENFANTS ET SENIORS : Benoit DAZY → ascy.gym.enfant@gmail.com

ASCY GYM ADULTES ET ZUMBA : Nicole MARIE → nicolemarie76@laposte.net

ASCY OUISTITIS D'YMARE : Betty AUVRAY → les.ouistitis.dymare@gmail.com

ASCY PETANQUE : Michaël THIESSELIN → ascypetanque@gmail.com

ASCY TENNIS CLUB YMARE : Philippe LEROUX → tennis.plateau.est@gmail.com

ASCY WIMARA : Ophélie RHUMEL → ascywimara@gmail.com

ASCY YOGA : Yannick GALPIN → ygalpin27@free.fr

ASSOCIATION FLORIAN FILLET : Maryline FILLET → AssociationFlorianFillet@orange.fr

A LIVRE OUVERT (bibliothèque) : Claudine DUVAL → bibliotheque.ymare@orange.fr

BOXE THAÏ : Patrice HOARAU → ybt76520@gmail.com

FEMMES SOLIDAIRES : Monique FONTELLE → 02 35 79 14 53

FCPE – PARENTS D'ÉLÈVES : Ophélie RHUMEL → fcpe.ymare.76@gmail.com

JARDINS OUVRIERS : Pascal POTTIER → 02 35 79 88 04

JUDO CLUB PLATEAU EST : Valérie SOUBLIN → jcpe76@gmail.com

LA CHANDELLE VERTE : Isabelle BRASSE → 06 70 30 72 38

LA MARE A WIDO : Grégory ROPERT → lamareawido@gmail.com

LES BLÉS D'OR : Marie-Louise GRISEL → 02 35 79 12 74

WYFFA : Emmanuel LANSOY → contact@wyffa.com

EUROPE-INTER-ÉCHANGE : Daniel HUE → europa-inter-echange@orange.fr

ASSOCIATIONS

L'ASYC Wimara reprend les collectes de papiers à partir du samedi 3 septembre.



Cela permet de récolter des fonds pour les enfants de l'école tout en faisant un geste pour l'environnement.

Les collectes auront lieu les 1^{er} samedis de chaque mois de 9h à 12h en face de la bibliothèque.

	<p>Les annuaires Les livres Les encyclopédies Les notices Les magazines et catalogues Les journaux et publicités Les enveloppes sans fenêtre</p>		<p>Les papiers souillés Les briques de lait Les cartons vides Les pochettes plastiques Les albums photos Les spirales et les reliures Les classeurs, le papier calque</p>
--	--	--	---

Nous vous accueillons dans le respect des gestes barrières.



Prévisionnel de l'année
quelques dates restent à définir

Animations prévues Cette année 2022/2023

- Collecte de papiers : 1er samedi de chaque mois
- Café de la rentrée : le 1er septembre
- Forum des associations : le 3 septembre
- Assemblée générale : le 16 septembre
- Pique-nique
- Objets personnalisés
- Boum des enfants
- Fête du hareng
- Bourse aux jouets : le 26 novembre
- Marché de Noël
- Chasse aux œufs
- Vente de pains à la fête du pays
- Fête des écoles

Contact : ascywimara@gmail.com, fcpe.Ymare.76@gmail.com

L'association des parents d'élèves de l'école d'Ymare invite TOUS LES PARENTS à son **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**

Le vendredi 16 septembre à 19h
dans la classe de Monsieur Berte
(École élémentaire)

- présentation de l'association .
- bilan de l'année .
- élection de l'équipe .
- candidatures des délégués des parents d'élèves aux conseils des écoles élémentaires et maternelles .

Un apéritif vous sera offert en fin de réunion

L'assemblée générale, c'est aussi l'occasion d'échanger des idées , de discuter de sujets divers.

N'hésitez pas à venir nous rencontrer !

Contact : ascywimara@gmail.com , fcpe.Ymare.76@gmail.com

ASSOCIATIONS



Le club de Yoga d'Ymare vous propose

Pratique du Yoga Iyengar



Horaire des séances

Tous les mercredi à 18h30 hors vacances scolaires à partir du 07 septembre

Tarif de la saison

125 € pour les adhérents des communes
d'Ymare et de Quévreville la Poterie

140€ pour les autres communes

La pratique se fait dans la salle de judo d'Ymare.

Le club fourni tout le matériel sauf le tapis.

D'autres activités comme des stages peuvent être proposées durant l'année.



Attention nombre de places limité

Pour tous renseignements ou inscriptions, veuillez visitez notre site ou contacter

Mr Yannick Galpin

06 -12- 40 -88 -01

ygalpin27@free.fr

Site internet : <http://yoga-ymare.e-monsite.com>



Les formations « CHEMINS D'ACTEUR »



adultes (+ de 18 ans)



jeunes (7 à 18 ans)

La **CHANDELLE VERTE** propose



2 ateliers de théâtre

les mercredis à la salle des fêtes d'YMARE

ces ateliers sont dirigés par

Agnès DEWITTE (ou Bob VILLETTE)
et **Catherine CAZORLA**

comédiens professionnels de
LA COMEDIE ERRANTE

responsable pédagogique

Bob VILLETTE

06 19 02 54 42

www.cheminsdacteur.fr



2 REUNIONS

d' INFORMATIONS et de
PRE - INSCRIPTIONS

samedi 3 septembre

14h00 à 17h30 à Ymare
Forum Associations

**Mercredi 7 septembre
à 19h00**

salle des fêtes d'Ymare
(rencontre avec les
comédiens formateurs)

renseignements

Isabelle BRASSE

présidente de la

CHANDELLE VERTE

06 70 30 72 38

<https://facebook.com/lachandelleverte>

ASSOCIATIONS

Judo

Sport complet, il est reconnu pour apporter un certain équilibre mental. Ils sont plus de 250 judokas, de tous âges, à venir pratiquer dans notre club, encadrés par un professeur 6ème dan. Un large éventail de créneaux horaires permet à chacun d'y trouver sa place dans nos 2 dojos : Franqueville Saint Pierre et Ymare.

#Force
#Excellence
#Maîtrise
#Dignité



Ju-jitsu

Le ju-jitsu intègre un ensemble de techniques très variées de défense et de combat. La self défense en est l'un des aspects les plus populaires. C'est une activité accessible à tous, adultes et ados à partir de 12 ans.

#ConfianceEnSoi
#SelfDefense
#SansCrainte



Taïso

Le Taïso est une méthode moderne construite à partir d'exercices traditionnels. Sa pratique permet de bien préparer son corps, de se protéger et d'améliorer son potentiel physique.

Vous êtes débutant, sportif ou non sportif.

Le Taïso a pour objectif :

- de renforcer le système musculaire
- d'augmenter la souplesse
- d'apprendre à se relaxer

#BienEtre
#LeCorpsEtL'Esprit
#Relaxation
#Concentration



Judo Club
PLATEAU EST

Professeur breveté d'état :
Christophe Barou 6ème Dan

Ne pas jeter sur la voie publique

Franqueville Saint Pierre
Ymare

Saison 2022 - 2023



Judo Club Plateau Est



Des activités pour toute la famille et tous les âges, à partir de 4 ans



Des activités variées : judo, ju-jitsu, taïso

Cours d'essai gratuits

FRANCE JUDO

N'hésitez pas à nous contacter : jcpe76@gmail.com
06 75 90 03 41

site web : <https://jcplateau.wixsite.com/jcplateau>

© Droits Réservés France Judo



Semaines de découverte

Judo Club
PLATEAU EST

Ymare

les semaines du 27 juin
et du 4 juillet 2022
Cours d'essai gratuits

Au Dojo de Franqueville Saint Pierre
(prêt de kimonos)

Des pré-inscriptions auront lieu lors de ces cours d'essai

CRÉDIT AGRICOLE



Saison 2022-2023

Cours de judo (loisirs et compétition) et Ju-Jitsu

Reprise des cours le mardi 6 septembre 2022.

Dojo de FRANQUEVILLE SAINT PIERRE (place Marcel Ragot)

Mercredi : 14h00-14h45 Baby 1 (2018) et Baby 2 (2017)
14h45-15h45 Mini-poussins (2015 et 2016)
15h45-16h45 Poussins (2014)
16h45-17h45 Poussins - Benjamins (2012 et 2013)
17h45-19h00 Benjamins - Minimes (2009 à 2011)
19h00-20h30 Cadets - Juniors - Seniors (2008 et avant)
20h30-21h45 Judo loisir adultes, adultes débutants

Vendredi : 16h45-17h45 Mini-poussins (2015 et 2016)
17h45-18h45 Ju-Jitsu Self défenses Jeunes (2008 à 2012)
19h00-20h30 Cadets - Juniors - Seniors (2008 et avant)
20h30-21h45 Ju-Jitsu Self défense adultes

Samedi : 09h15-10h00 Baby 1 (2018)
10h00-11h00 Baby 2 (2017)
11h00-12h00 Mini-poussins (2016)
12h00-13h00 Mini-poussins (2015)
14h00-15h00 Poussins (2014)
15h00-16h00 Poussins - Benjamins (2012 et 2013)
16h00-17h15 Benjamins - Minimes (2009 à 2011)
17h15-18h15 Kata / renfo musculaire (Benjamins à Seniors)

- - - - -

Dojo de YMARE (474 Grande Rue)

Mardi : 17h15-18h15 Mini-poussins (2016-2015)
18h15-19h15 Poussins (2014-2013)
19h15-20h30 Benjamins - Minimes (2009 à 2012)
20h30-21h30 Ju-Jitsu Self Défense jeunes et adultes

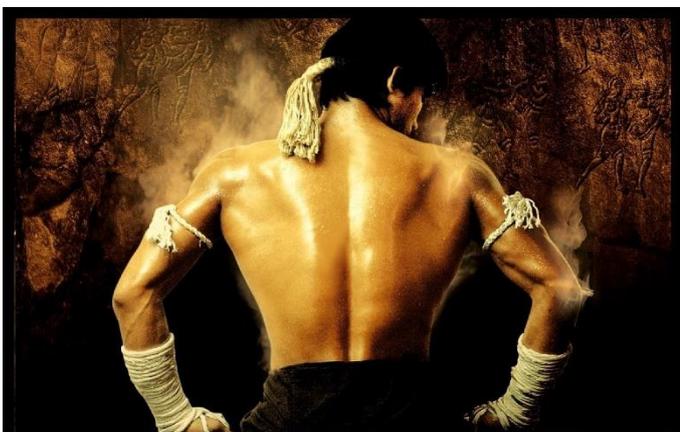
Jedi : 17h00-17h45 Baby (2017-2018)
17h45-18h45 Mini-poussins et poussins (2014 à 2016)
18h45-20h00 Benjamins et Minimes (2009 à 2013)
20h00-21h00 TAISO Renforcement musculaire (Adultes)

Contact: 06.75.90.03.41

jcpe76@gmail.com

Ne pas jeter sur la voie publique

ASSOCIATIONS



AU DOJO D'YMARE

COURS ADULTES ET ENFANTS À PARTIR DE 6 ANS

YMARE BOXE THAI

ENFANTS

A partir de 6 ans
Lundi 18h30 - 19h30

RENSEIGNEMENTS

07.71.59.21.63
ybt76520@gmail.com

ADULTES

Lundi 19h30 - 21h
Samedi 10h30 - 12h

TARIFS À L'ANNEE : MINEURS : 125 € / ADULTES YMAREOIS : 155 € - HORS COMMUNE : 180 €

INITIATION COUTURE

TRICOT



SCRABOOKING



UFF (Union des Femmes françaises)

1^{er} étage Château d'YMARE

- Nous vous attendons tous les mardis de 14 H à 18 H

COTISATION : 30 euros l'année

Présidente Monique FONTELLE

TEL : 02 35 79 14 53

Europe Inter Echanges association de jumelages coopération vous attend au forum des associations le samedi 3 septembre à Ymare de 14h00 à 17h30 dans la salle de tennis couvert

Commission Allemande E.I.E.
GUINÉE
Commission Polonoise
i
COMMISSION POLOISE
E.I.E.

Contact : Daniel HUE, Président : 06 78 79 12 81 - danielhue.eie@gmail.com

ASSOCIATIONS



ASSOCIATION SPORTIVE CULTURELLE YMARE

Section Football – Saison 2022/2023



ASCY GYM



Date et horaires de reprise :

- U7 : Mercredi 8 septembre de 14h00 à 15h00 à Ymare
- U9 : Mercredi 8 septembre de 15h15 à 16h15 à Ymare
- U11 : Mercredi 8 septembre de 16h30 à 17h30 à Ymare
- U13 : Mardi 6 septembre de 18h00 à 19h30 à Ymare
- U15 : Mardi 6 septembre de 18h00 à 19h30 à Ymare
- U18 : Lundi 22 août de 19h00 à 20h30 à Ymare & le jeudi 25 août de 19h00 à 20h30 à La Neuville-chant-d'oiseil
- Féminines : Jeudi 9 septembre de 17h45 à 19h00 à Ymare
- Vétérans : Mercredi 17 août de 19h00 à 21h00 Ymare

Les membres du bureau : Courriel : ascy.football@gmail.com

- Président : Olivier LAGARDE Tel : 06.99.82.55.43
- Trésorière : Carole DUCHE Tel : 06.88.56.64.37
- Secrétaire : David VERICEL Tel : 06.80.92.86.80
- Ecole de foot : Johann GERVAIS Tel : 06.25.58.12.27
- Resp. Vétérans : David VERICEL Tel : 06.80.92.86.80

Tarif des Licences 2022/2023 :

U7/U9/U11/U13 = 90€ U15 = 100€ U18 = 110€
Féminines = 90€ Loisirs = 50€

+20€ pour les joueurs des communes extérieures à :
Ymare, Quévreville-la-Poterie, La Neuville-chant-d'oiseil, Saint-Aubin-Celloville

Tarif Mutation : selon catégorie

Suivez-nous sur <http://ascymare.footeo.com/>

Retrouvez toutes les informations sur les associations sur le site internet de la commune :

<http://www.mairie-ymare.fr/associations>

Préinscription saison 2022-2023

Pour les inscrits de la saison 2021-2022

Nom Prénom de l'enfant :

créneau souhaité :

En fonction de la classe de l'enfant l'année prochaine et à condition que le créneaux ne changent pas.

- | | | | |
|-----------------|--------------------------|-------------|---------------|
| Mercredi | <input type="checkbox"/> | 9h30-10h15 | non scolarisé |
| | <input type="checkbox"/> | 10h30-11h15 | PS/MS |
| | <input type="checkbox"/> | 11h30-12h15 | MS/GS |
| | <input type="checkbox"/> | 13h30-14h30 | Parkour |
| | <input type="checkbox"/> | 14h45-15h45 | CP/CE1 |
| | <input type="checkbox"/> | 16h00-17h00 | CE2/CM1/CM2 |
| Vendredi | <input type="checkbox"/> | 16h15-17h15 | CE2/CM1/CM2 |
| | <input type="checkbox"/> | 17h30-18h15 | PS/MS/GS |
| | <input type="checkbox"/> | 18h30-19h30 | Collégiens |

La préinscription est valable jusqu'au forum des associations le samedi 3 septembre et le règlement de la cotisation.

Si vous avez des questions n'hésitez pas à nous contacter :

Mail de la section : ascy.gym.enfant@gmail.com

RENFORCEMENT MUSCULAIRE

le vendredi de 20h à 21h (salle de judo)

Abdos fessiers avec élastiband et poids lestés

Pilates avec fitball



Tarif: 85 € l'année

Date de reprise le vendredi 09/09/2022

ZUMBA

Le jeudi de 19h à 20h (salle des fêtes)



Tarif: 85 € l'année

Date de reprise le jeudi 08/09/2022

Possibilité d'un cours d'essai

140 € l'année pour les 2 activités

Contact: Nicole Marie 02 35 79 15 26

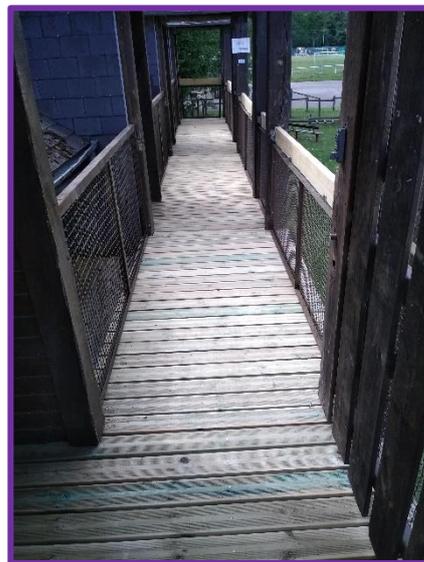
TRAVAUX

Remise en état du plancher desservant les bureaux associatifs

AVANT



APRES

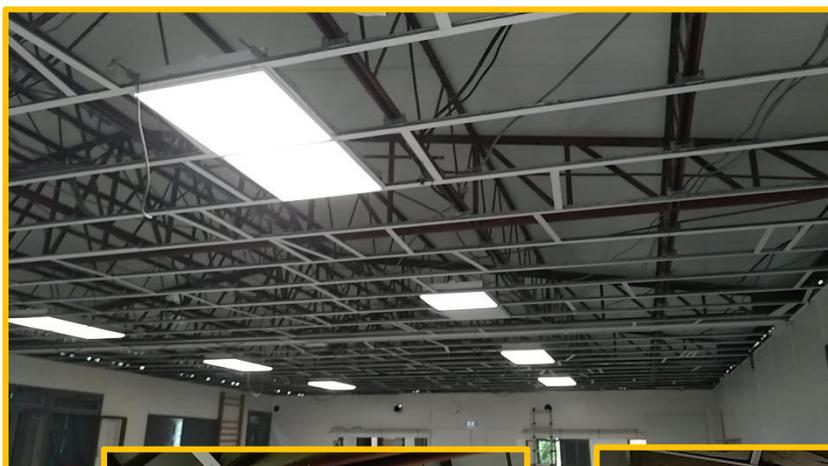


La Metropole Rouen Normandie a changé tous les lampadaires rouges de la rue de la Vieille Pierre, en lampadaires noirs, en continuité après le changement de ceux de l'avenue du 8 mai.



TRAVAUX

Changement de l'éclairage du terrain de tennis extérieur pour une meilleure visibilité !



La toiture du DOJO a été totalement changée par un artisan professionnel.

Les services techniques se sont chargés de l'isolation intérieure.

La salle sera prête pour la rentrée de septembre !



AVIS D'INFORMATION

CAMPAGNE D'ELAGAGE

Madame, Monsieur,

Nous vous informons qu'**ENEDIS**, le gestionnaire du réseau public de distribution électrique, doit procéder à des travaux d'élagage, de débroussaillage et/ou d'abattage à proximité des lignes HTA dans votre commune.

Cette opération contribue à assurer la sécurité des ouvrages, conformément aux dispositions de l'article 12 de la **loi du 15 juin 1906** sur les distributions d'énergie et de l'article 26 de l'Arrêté Interministériel du **17 Mai 2001** fixant les conditions techniques auxquelles doivent satisfaire les distributions d'énergie électrique.

Ces travaux constituent à réduire la végétation à une distance d'**au moins 3 mètres des lignes** ainsi qu'à supprimer toute la végétation surplombant les ouvrages afin d'améliorer la qualité de fourniture électrique de nos clients.

Ces travaux ont été confiés à l'entreprise : **KRELAG** 300 route du Manoir – 76 560 OHERVILLE
Tel : 06 23 84 71 60 @ : bureau@krelag.fr

Cette prestation d'élagage est **prise en charge par ENEDIS** mais **n'inclut pas** le traitement des rémanents produits qui, par défaut, seront **laissés sur place en l'état**.

Pour toute question concernant ces travaux, vous pourrez contacter l'entreprise **KRELAG (06.23.84.71.60)** ou le service compétent d'**ENEDIS (07.86.93.52.19)**.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Romain LEFEVRE
Responsable du Bureau Central d'Exploitation

Enedis est une entreprise de service public, gestionnaire du réseau de distribution d'électricité. Elle développe, exploite, modernise le réseau électrique et gère les données associées. Elle réalise les raccordements, le dépannage 24h/24, le relevé des compteurs et toutes les interventions techniques. Elle est indépendante des fournisseurs d'énergie qui sont chargés de la vente et de la gestion du contrat de fourniture d'électricité.

Enedis
DR Normandie – Service Elagage
463 Boulevard de Normandie
76360 Barentin
Tél. : 09.69.32.18.41
enedis.fr

SA à directeur et à conseil de surveillance
Capital de 270 037 000 € - R.C.S. de Nanterre 444 608 442
Enedis - Tour Enedis - 34 place des Corolles
92079 Paris La Défense Cedex
Enedis est certifié ISO 14001 pour l'environnement



CE QU'IL S'EST PASSÉ CE TRIMESTRE



Retour en images
sur le feu de la
Saint-Jean



Retour en images sur le feu du 14 juillet



CE QU'IL S'EST PASSÉ CE TRIMESTRE



« SAFARI EXPERIENCE »

Un spectacle vivant proposé par la compagnie « Little Garden » s'est tenu samedi 13 août dernier dans le Parc du Château, dans le cadre du festival « jours de fête » proposé par la Métropole Rouen Normandie.

Le spectacle a attiré une cinquantaine de personnes qui étaient ravies de vivre cette expérience hors du commun, immergés dans un safari humain.

URBANISME

Simplifiez vos démarches en demandant en ligne vos autorisations d'urbanisme

Pour faire suite aux dernières réformes en urbanisme, depuis le 1er janvier 2022, toutes les demandes d'autorisations d'urbanisme et les déclarations d'intention d'Aliéner (DIA) peuvent être déposées par voie électronique.

- Pour le dépôt des DIA (Déclaration d'Intention d'Aliéner) : Vous êtes notaires (vendeurs) vous pouvez déposer vos DIA à la mairie par voie électronique à l'adresse suivante : urbanismeetvoirie@mairie-ymare.fr

Vous trouverez des explications sur la « Déclaration d'Intention d'Aliéner » à l'adresse suivante : <https://www.metropole-rouen-normandie.fr/je-souhaite-vendre-dia>

Les DIA sont toujours recevables sous format papier

CITOYENNETÉ

La qualité de vie à YMARE ne pourrait exister sans la participation de chacun d'entre vous au respect de certaines règles élémentaires, de bon voisinage, de sécurité ou simplement de bon sens.

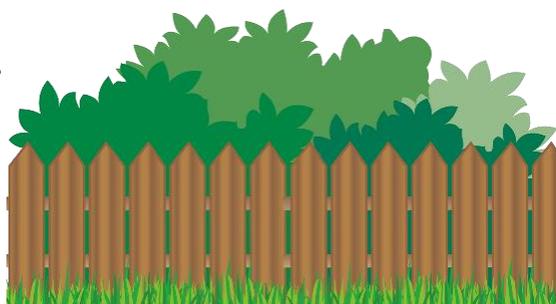
En voici quelques-unes qui correspondent aux doléances les plus fréquemment reçues en mairie :

- Chaque propriétaire ou locataire, riverain d'une voie publique doit élaguer ses plantations afin qu'elles n'empiètent pas sur le domaine public, nettoyer les trottoirs ou cheminements piétons qui longent sa propriété.

Rappel : Les plantations faisant plus de 2 mètres de hauteur doivent se situer à au moins 2 mètres de la limite séparative de deux propriétés.

Pour les arbustes dont la hauteur est inférieure à 2m la distance minimale à respecter est de 0.50 m.

Hauteur maximale autorisée des clôtures composées de haies végétales : 1,80 mètres



- Concernant le stationnement : nous vous rappelons que tout véhicule à l'arrêt ou en stationnement doit être placé par rapport au sens de la circulation et que l'arrêt empiétant sur le passage à l'intention des piétons est interdit.

Ces stationnements peuvent s'avérer dangereux pour les piétons et empêcher la bonne visibilité pour les véhicules



RECENSEMENT SERVICE NATIONAL

Les jeunes nés en **Juillet, Août et Septembre 2006** doivent se rendre en mairie ou sur le site internet [service public](#) avant le **30 septembre 2022**, munis de leur carte d'identité ainsi que du livret de famille de leurs parents, afin de se faire recenser.

Cette démarche qui peut être effectuée par le représentant légal permet :

- De s'inscrire aux examens et concours
- D'être automatiquement inscrit sur les listes électorales dès l'âge de 18 ans
- D'assister à la journée d'appel de préparation à la défense

Attention, restez vigilants : Merci de vérifier attentivement que les informations complétées sur le cerfa soient exactes.

CITOYENNETÉ

NIDS D'ABEILLES, DE GUEPES ET INSECTES DANGEREUX



Avec l'arrivée des beaux jours, les guêpes, frelons et autres insectes vont faire leur apparition. Si vous constatez l'arrivée d'essaims ou de nids, n'hésitez pas à nous contacter par téléphone au 02 35 79 12 72.

Nous ferons intervenir l'entreprise privée avec laquelle nous avons passé une convention. Un spécialiste se rendra à votre domicile **sur rendez-vous**.

Sur présentation de la facture, la mairie prend en charge 50% de la dépense (vous munir d'un RIB) uniquement si vous avez appelé la Mairie pour l'intervention.

Les **essaims d'abeilles** eux sont récupérés par les apiculteurs, l'intervention est gratuite. Vous pouvez retrouver la liste en mairie

DÉJECTIONS CANINES

Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement par tout moyen approprié au **ramassage des déjections canines** sur toute ou partie du domaine public communal. Nous rappelons également que **les chiens doivent être accompagnés de leurs maîtres et tenus en laisse** sur le territoire communal et non divaguer en liberté durant la journée.

Merci à vous d'appliquer ces consignes pour le respect et le bien-être de tous. **Soyons citoyens !!!**



NUISANCES SONORES

Les travaux de bricolage, de jardinage, réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, ne peuvent être effectués que :

- **Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 20h**
- **Les samedis de 9h à 12h et de 14h30 à 19h**
- **Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h**

La réglementation précise également que les habitants doivent prendre toutes précautions pour que le voisinage ne soit pas troublé par les bruits (instruments de musique, chaînes hi-fi, outils de bricolage, animaux...)



**POUR LE BIEN DE TOUS
MERCİ DE RAMASSER
LES DÉJECTIONS DE VOTRE
ANIMAL DE COMPAGNIE**

INFORMATION MUNICIPALE - RAPPEL

L'information communale est maintenant diffusée par e-mail. Si vous souhaitez la recevoir, merci de nous envoyer votre adresse à : **contact@mairie-ymare.fr**.



BOITE A SUGGESTIONS

Dans cette rubrique, nous vous laissons la main. Vous pouvez poser toutes vos questions à Madame le Maire par e-mail à contact@mairie-ymare.fr ou via « la boîte à suggestions » à l'accueil de la mairie.

« EST-CE POSSIBLE D'AJOUTER UNE POUBELLE PRES DE L'ENTREE DE L'ECOLE MATERNELLE ? »

Une poubelle est présente aux pieds des escaliers associatifs, face à l'entrée de la salle des fêtes

« UNE BOITE A REVUES ET LIVRES POURRAIT-ELLE ETRE INSTALLEE SUR LA COMMUNE ? »

La bibliothèque en partenariat avec l'accueil de loisirs est en train de fabriquer une boîte à livres qui sera prochainement implantée près de l'entrée de l'école élémentaire.

Restez attentifs !

« RETARDER LES TONTES COMMUNALES POUR FAVORISER LA BIODIVERSITE ? »

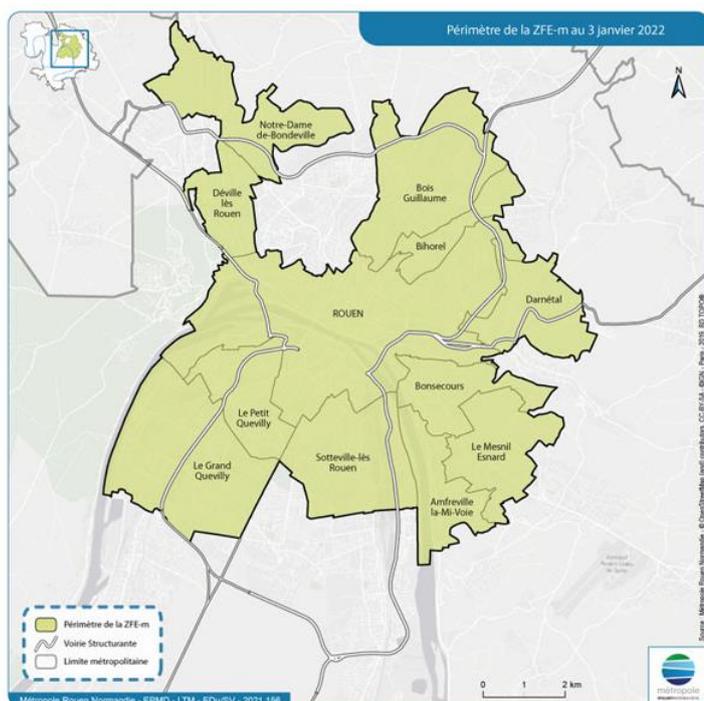
Une réflexion sur ce sujet est en cours au sein de la municipalité.

« EST IL POSSIBLE D'ENVISAGER UNE AIRE DE RECHARGE POUR LES VEHICULES ELECTRIQUE SUR LA COMMUNE ? »

Oui, avec la Métropole Rouen Normandie, nous sommes en train d'étudier la possibilité de mettre à disposition une borne de recharge pour véhicules électriques sur le territoire communal.

DU CÔTÉ DE LA MÉTROPOLE

Rappel : A partir du 1^{er} septembre 2022 : réglementairement imposée par l'État, une Zone à Faibles Émissions - mobilité a été mise en œuvre. Les véhicules destinés au transport des marchandises (PL et VUL) ayant des vignettes Crit'Air 4, 5 ou non classés ne peuvent plus ni circuler ni stationner à l'intérieur de la zone. Ce dispositif concerne les véhicules des personnes morales (entreprises, sociétés, associations, collectivités).



Pour obtenir la vignette Crit'Air rendez-vous sur : www.certificat-air.gouv.fr

La vignette Crit'Air est obligatoire pour circuler dans la ZFE-m, même si le véhicule est électrique ou si vous avez une dérogation.

Si votre véhicule ne possède pas la vignette Crit'Air, vous n'êtes pas en règle et pouvez être verbalisé comme si votre véhicule n'était pas autorisé à circuler dans la ZFE-m.



Retrouvez toutes les informations sur le site de la Métropole Rouen Normandie : <https://www.metropole-rouen-normandie.fr/zone-faibles-emissions-mobilite>

La cathédrale de Rouen s'illumine encore jusqu'en Septembre



**Du 1er au 17 septembre :
tous les soirs, à 21h30**

Au programme, deux créations : « Vikings », et le tout nouveau « Rendez-vous avec la lumière ! ».

Plus d'informations ici : <https://www.metropole-rouen-normandie.fr/actualite/2022/la-cathedrale-rendez-vous-avec-la-lumiere-32597>

NOUS CONTACTER

ETAT CIVIL :

- Délivrance de pièces administratives ou certification d'actes
- Actes d'état civil : naissance, décès, mariages, enregistrement des PACS...
- Recensement militaire
- Diplôme du travail

Contact : etatcivil@mairie-ymare.fr

SECRETARIAT DU MAIRE :

- Demande de rendez-vous
- Secrétariat du Conseil Municipal et des commissions
- Marchés publics, gestion des projets communaux
- Enquêtes publiques
- Cimetière
- Assurances

Contact : secretariatdumaire@mairie-ymare.fr

SPORT ET LOISIRS :

- Affaires scolaires et périscolaires (cantine-garderie)
- Accueil de loisirs : mercredis et vacances scolaires
- Facturation, modification, absences
- Informations et renseignements

Contact : sportsetloisirs@mairie-ymare.fr

URBANISME ET VOIRIE :

- Conseils et renseignements : réglementation, autorisations d'urbanisme, constitution d'un dossier...
- Aménagements urbains : panneaux, traçage au sol...
- Entretien et gestion du patrimoine communal
- Voiries et espaces verts : création, maintenance et entretien
- Gestion des équipements sportifs

Contact : urbanismetvoirie@mairie-ymare.fr

COMMUNICATION :

- Bulletins municipaux, réseaux sociaux, panneau lumineux, site internet, brochures d'information...
- Evènements et manifestations : foire à tout, fête nationale, commémorations...
- Associations
- Location de salle

Contact : communication@mairie-ymare.fr

INSCRIPTION ENFANCE JEUNESSE :

- Uniquement pour la remise d'un dossier d'inscription concernant :
 - Garderie
 - Cantine
 - Etude
 - Accueil de loisirs mercredi et vacances

Contact : inscriptionenfancejeunesse@mairie-ymare.fr

RESSOURCES HUMAINES :

- Dépôt de candidatures
- Jobs d'été
- Demandes de stages scolaires ou professionnels

Contact : rh@mairie-ymare.fr

ELECTIONS :

- Inscription, radiation, carte électorale...

Contact : elections@mairie-ymare.fr

AIDE SOCIALE – CCAS :

- Action sociale : accompagnement social et financier
- Aides aux personnes âgées, aux familles et aux personnes en difficulté
- Conseils : évaluation des situations et des possibilités d'aide. Orientation vers une assistante sociale ou vers le(s) service(s) concerné(s)

Contact : ccas@mairie-ymare.fr

BON A SAVOIR

Ne ratez pas le dernier YMARE'ché de l'année
Samedi 3 septembre !

YMARE - Parc du château

YMARE'ché nocturne

• **SEPT** •
03

Le 1^{er} samedi
du mois
de 17h à 21h



Besoin de nous contacter ? Ecrivez-nous à ymarche@mairie-ymare.fr

Ne pas jeter sur la voie publique